

FORMULAIRE D'ABONNEMENT PASSUSDAZUR

**LIGNES
D'AZUR**
Nice Côte d'Azur en toute liberté

	Abonnement mensuel*	Abonnement annuel**	Abonnement annuel en 12 prélèvements**
> Zone 4 - Métropole Nice Côte d'Azur + Pays des Paillons	53 €	540 € 12X	45 €
> 2 zones attenantes au choix	69 €	768 € 12X	64 €
> 3 zones attenantes au choix	80 €	888 € 12X	74 €
> Toutes les zones	88 €	984 € 12X	82 €



12X Disponible par prélèvement en 12 fois sans frais

* Validité dite « calendaire » : valable à compter du 1er jour du mois de la date de l'achat (jusqu'à 19 du mois) ou au 1er jour du mois suivant de la date d'achat (du 20 au dernier jour du mois)

** Validité dite « calendaire » : valable 365 jours à compter du 1er jour du mois de la date de l'achat (jusqu'à 19 du mois) ou au 1er jour du mois suivant de la date d'achat (du 20 au dernier jour du mois)

i Frais de support de 2 € non remboursable

🔴 Pièces à fournir

Documents obligatoires

📄 Pièce d'identité en cours de validité pour une création (original)

📄 1 photo d'identité récente à visage découvert et de face (pour une création)

📄 RIB (en cas de prélèvement)

📄 Carte Azur / Ma Carte Lignes d'Azur actuelle

➡ Conditions générales du paiement en 12 fois sans frais

Le signataire du mandat de prélèvement SEPA s'engage à approvisionner son compte bancaire pour une durée de 11 prélèvements mensuels.

En cas de rejet de l'établissement teneur du compte, le signataire sera redevable du ou des mois non prélevé(s) ainsi que des frais de traitement du ou des rejet(s) à hauteur de 15 € par rejet et de l'abonnement ainsi que les échéances seront suspendus jusqu'à la régularisation.

La première mensualité et les frais de dossier doivent être payés au comptant le jour de la souscription ou du renouvellement de l'abonnement. Les 11 autres mensualités seront ensuite prélevées aux alentours du 5 de chaque mois.

> **Modification du compte bancaire** : Le signataire du mandat de prélèvement est tenu d'avertir Lignes d'Azur de tout changement concernant sa domiciliation bancaire avant le 12 du mois pour un effet à la date du prélèvement suivant. Toutes les dispositions doivent être mises en œuvre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des échéances prévues. Un changement de signataire du mandat SEPA n'est pas autorisé pour un abonnement en cours de validité.

> **En cas de changement d'adresse postale**, vous vous devez d'en informer Lignes d'Azur.

> **Engagements du prélèvement** : Toute demande d'interruption d'un abonnement annuel d'une valeur supérieure à 90€ sera soumise à une revalorisation de l'abonnement selon la durée de sa validité. Les mois consommés seront ramenés au prix de l'abonnement mensuel en vigueur (tout mois entamé est dû) auxquels viendront s'ajouter 10 € de frais de gestion ainsi que les éventuels frais de traitement du ou des rejet(s).

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

À _____

_____ / _____

_____ / _____

Bénéficiaire de la Carte

Mme M.

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

Email

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées du payeur (si différent du bénéficiaire)

Mme M.

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

Email

Adresse

Code postal Ville

- J'accepte de recevoir par voie électronique des informations relatives au réseau Lignes d'Azur.
- Je reconnais avoir été informé(e) du délai dont je dispose conformément aux dispositions de l'article L.221-18° du Code de la Consommation et renonce expressément à mon droit de rétractation avant la fin du délai de 14 (quatorze) jours imposé par la loi afin de pouvoir bénéficier immédiatement de mon abonnement au réseau Lignes d'Azur.

Attention ! La carte Lignes d'Azur est la propriété exclusive de la Régie Ligne d'Azur. En cas de perte, vol ou détérioration de cette-ci, un duplicata contenant les voyages ou l'abonnement restants pourra être mis en agence. Cette opération est facturée 15€.

Pour tout renseignement

Du lundi au samedi de 6h à 20h30. Le dimanche de 7h à 20h

08 1006 1006 Service 0,06 €/min
+ prix appel

ou



Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en 2004, ainsi qu'au Règlement européen (2016/679) relatif à la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'ensemble des traitements mis en œuvre par la régie Lignes d'Azur respecte la protection de vos données personnelles et votre vie privée.

La présente politique de confidentialité (<https://www.lignedazur.com/politique-de-protection-des-donnees>) fait partie intégrante de nos conditions générales d'utilisation du site et des services. En application des dispositions légales précitées, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et le cas échéant de portabilité, de limitation ou d'effacement aux données personnelles vous concernant en nous contactant par mail à l'adresse suivante : rgpd@lignedazur.fr.